

## ENTREPRISE L'Observatoire de la parentalité a publié son baromètre hier **LES PARENTS NE SONT PAS DORLOTÉS**

DELPHINE BANCAUD

**Concilier travail et vie familiale semble toujours aussi difficile et les progrès** des entreprises pour aider leurs salariés à y parvenir sont lents. C'est le constat que l'on peut tirer du baromètre 2009 de l'Observatoire de la parentalité en entreprise, dont le deuxième volet a été rendu public hier. Dans le premier, paru en janvier, 97 % des 1 005 salariés interrogés déclaraient que leur employeur ne faisait pas grand-chose pour les aider à tout concilier. Quarante-six entreprises signataires de la charte de la parentalité – donc censément pionnières dans ce domaine – ont également été interrogées. Les résultats prouvent qu'elles ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour offrir des conditions de travail compatibles avec une vie de famille.

### Des avantages peu innovants

Car les mesures déjà mises en œuvre pour leur faciliter la vie sont peu innovantes. mutuelles avantageuses pour les familles (citées par 79 % des entreprises sondées), accès au travail à temps partiel sans impact négatif sur l'évolution



F. DURAND / SIPA

**Seules 36 % des sociétés ont mis en place une crèche pour les enfants de leurs employés.**

professionnelle (85 %) ou encore aménagement des horaires en cas de problèmes familiaux (88 %). Mais seulement 36 % d'entre elles ont mis en place des crèches d'entreprises, des solutions ponctuelles de garde d'enfants ou des conciergeries. Rares aussi sont celles qui soutiennent financièrement leurs salariés qui ont des enfants : seulement

21 % des entreprises aident au financement de leur scolarité et 33 % participent à leurs frais de garde. Et si la crise a relégué au second plan le confort du salarié et les avancées sociales, « ces sujets redeviendront prioritaires lors de la reprise, il est donc urgent d'agir », a indiqué Jérôme Ballarín, président de l'Observatoire de la parentalité. ■